



Port du harnais et utilisation de systèmes antichute fixes



OBJECTIFS

- Analyser les risques de chute de hauteur selon le lieu d'intervention (situation simple).
- Acquérir les connaissances sur la réglementation et les principes de base du travail en hauteur.
- Être capable d'utiliser correctement un harnais et connaître les risques associés.
- Travailler en hauteur en utilisant un système de sécurité fixe, permettant d'évoluer avec un facteur de chute inférieur à 1.
- Adopter une posture de vigilance vis-à-vis de soi et de ses partenaires.

PUBLIC

- Toute personne amenée à porter et utiliser un harnais pour un travail en hauteur en situation simple.

PRÉREQUIS

- Être reconnu médicalement apte au travail en hauteur et en bonne condition physique, ne pas avoir d'appréhension du vide.
- Avoir à sa disposition des EPI adaptés au travail et à l'environnement.
- Maîtriser la langue française pour une bonne compréhension.

DOC. REMIS

- Clé USB avec support
- Visa d'Aptitude
- Attestation de fin de formation

MOYENS

- Supports numériques
- Textes réglementaires et normatifs
- EPI contre les chutes de hauteur

ÉVALUATION

- Théorie: par questionnaire (note > 60%).
- Pratique: validation des aptitudes lors d'exercices pratiques de mise en situation.

DURÉE

- 0,5 jour (3h30)

TARIF

- A partir de 550 €HT par groupe

GROUPE

- 8 personnes max.

Le programme ci-dessous est personnalisable en fonction des lieux/cas d'intervention et du métier des apprenants pour être conforme au FD S71-521. Ce document préconise un

THÉORIE

Sensibilisation :

Qu'est-ce qu'une chute ? Les risques du travail en hauteur et leurs facteurs aggravants (statistiques des chutes de hauteur).

Réglementation :

Les principes généraux de prévention, le Décret 2008-244 (articles spécifiques), les droits, devoirs et responsabilités employeur / employés concernant le travail en hauteur.

Analyse des risques spécifiques du travail en hauteur :

Présentation détaillée des éléments fondamentaux (force de choc et facteurs de chute ; tirant d'air et effet pendulaire) et des situations de travail (situation de retenue et situation d'arrêt des chutes).

La protection collective contre les chutes de hauteur :

Définition de la protection collective et différenciation avec la protection individuelle.

La protection individuelle contre les chutes de hauteur :

Définition de la protection individuelle, présentation du harnais et des systèmes antichute à demeure sur le lieu d'intervention.

PRATIQUE

L'objectif est de maîtriser l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur dans une situation de travail bien précise :

Harnais :

- Contrôle et ajustement du harnais à sa morphologie.
- Essais en suspension sur l'élément d'accrochage dorsal et/ou sternal (pour comprendre l'intérêt du bon réglage du harnais et déterminer quel est le plus adapté selon la situation de travail).

Liaisons antichute :

- Contrôle et utilisation de la liaison antichute adaptée en fonction du contexte.
- Identification des risques induits par son utilisation selon l'environnement.

Ancrages fixes :

- Contrôle visuel et utilisation du dispositif d'ancrage identifié.

Exercices pratiques de mise en situation réelle de travail en fonction des problématiques spécifiques au site, mise en application des procédures existantes dans l'entreprise (permis de travail en hauteur, ...), etc.

POSITIONNEMENT

- Un test de positionnement permettant l'identification du niveau des apprenants est disponible sur notre site Internet.